



Déclarations et Discours

N° 84/8

COMMENT RESSERRER NOS LIENS AVEC L'AFRIQUE

Notes pour une allocution du ministre des Relations extérieures, M^{me} Monique Vézina, à l'occasion de la dixième assemblée générale du Club de Dakar, à Montréal, le 1^{er} octobre 1984.

Permettez-moi d'abord de souhaiter une chaleureuse et très sincère bienvenue au nom du gouvernement du Canada à tous ceux et celles d'entre vous qui nous viennent de l'étranger, et tout spécialement à ceux qui visitent notre pays pour la première fois. Nous sommes fiers que le Club de Dakar ait choisi le Canada comme lieu de rencontre, mais nous sommes surtout honorés d'accueillir ici à Montréal d'éminentes personnalités, dont plusieurs de rang ministériel, qui mettent leur connaissances, leur expertise et leur prestige au service de cette cause qu'est le développement. C'est un véritable privilège pour moi, si tôt après mon entrée en fonction, de m'adresser à une assemblée aussi distinguée.

Le thème de vos assises, le développement agricole et agro-alimentaire du continent africain, est particulièrement d'actualité puisque nous estimons qu'ils se situe au cœur de ce que l'on est convenu d'appeler « la crise africaine », crise sur laquelle l'assemblée générale des Nations unies se penchera au cours de sa présente session.

Ce n'est pas à vous que j'apprendrai les causes de cette crise : outre les catastrophes climatiques, les problèmes agricoles, ceux de la dette, du chômage et du protectionnisme, certaines erreurs d'orientation, comme également l'instabilité des prix de l'énergie et des produits de base, sont autant d'obstacles auxquels vous vous heurtez tous les jours, risquant de perdre en quelques années l'acquis des dernières décennies.

Mais cette crise, sous son aspect économique, n'affecte pas seulement les pays en voie de développement et particulièrement le continent africain. Elle a durement touché également les pays industrialisés et continue encore aujourd'hui à se faire amèrement sentir dans nos économies. Derrière la récession, dont les effets persisteront durant plusieurs années, se produit une transformation structurelle profonde de l'économie mondiale. On assiste à l'écroulement d'anciennes structures sans pouvoir discerner encore très bien l'aspect qu'offriront celles qui sont appelée à les remplacer. Une chose est certaine cependant : une évolution de nos esprits a accompagné les changements structurels : on constate l'abandon de l'espoir utopique d'un développement matériel continu et illimité.

Pour reprendre le mot de Paul Valéry, non seulement avons-nous dû réapprendre que les civilisations sont mortelles : nous redécouvrons qu'elles sont faillibles et que la voie du progrès est une voie en dents de scie, dont le tracé ne suit pas toujours une courbe ascendante.

J'entre en fonction comme ministre des Relations extérieures à un moment où le Canada se remet lentement de la crise la plus dure qu'il ait eu à traverser en un demi-siècle. La tâche qui attend notre

gouvernement est de taille tant en politique intérieure qu'en politique étrangère où il nous faut non seulement résoudre les problèmes hérités du passé mais également chercher des solutions nouvelles à des problèmes nouveaux.

Ainsi, comme vous pouvez vous en douter, j'attache personnellement une très grande importance à la question du rôle de la femme dans le développement. Je suis persuadée que les progrès qui ont été accomplis au Canada peuvent l'être également en Afrique. La question qui se posera à nous est de savoir comment y arriver dans le respect de contextes culturel et religieux différents de ceux de l'occident et sans, dans notre élan, nier l'importance traditionnelle du rôle joué par les femmes, par exemple, dans la vie commerciale de la plupart des pays africains. À cette fin l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a mis sur pied une direction spéciale qui a pour but de s'assurer que chacun de ses programmes tient compte du rôle de la femme dans le développement et j'aurai à cœur de veiller à ce qu'il en soit ainsi en Afrique en particulier.

Cette présence en Afrique, d'ailleurs, repose sur un certain nombre de principes qu'il n'est pas inutile de rappeler ici.

- Le premier est celui de la projection à l'étranger de notre identité nationale. Ceci se traduit à travers les liens tissés avec les pays francophones ainsi que ceux du Commonwealth.
- Les Canadiens ont également à cœur que la conception de justice sociale qui les anime dans leur propre pays se prolonge dans un programme d'aide au développement permettant de répartir les richesses mondiales de façon plus équitable. Les sommes que les Canadiens versent volontairement à des organismes œuvrant au développement en disent long sur cette volonté.
- Le Canada est un pays dont la santé économique dépend dans une large mesure de ses exportations. Pays dont l'économie repose sur le dynamisme de ses entrepreneurs et de sa population, il sait qu'un dynamisme semblable existe en Afrique. Il entend travailler à accroître ses relations économiques avec ce continent, sachant par ailleurs que les investissements et les échanges commerciaux privés n'ont rien à envier, en terme de potentiel de développement, aux projets de coopération habituels.
- Enfin, le Canada entend contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en apportant son concours au règlement de certaines questions soit directement — par sa participation, par exemple, aux discussions visant au règlement de la crise namibienne — soit par l'intermédiaire de l'ONU — en prenant part, par exemple, comme il le fit il y a quelques années dans ce pays qui est aujourd'hui le Zaïre, à l'envoi de forces de maintien de la paix.

À mesure que les pays africains acquièrent leur indépendance, le Canada a étendu un réseau d'ambassades et de hauts-commissariats qui, implantés dans une vingtaine de pays, œuvrent à l'édification de relations étroites avec chacun des États du continent, selon les grands objectifs que je viens d'énoncer. Ces États connaissent des besoins pressants sur le plan de leur développement économique et social; il était naturel que l'action du Canada se concentrât d'abord dans ce domaine, Aussi y avons nous consacré, au cours des ans, à peu près 40 % de notre budget de coopération bilatérale traditionnelle, soit

environ 300 millions de dollars par an. Il s'agit là d'un secteur important et cette coopération représente probablement pour chacun d'entre vous l'élément le plus visible de la trame de nos relations quotidiennes. Mais il ne faut pas oublier qu'elle ne représente que 43 % du budget que le Canada consacre annuellement à l'assistance au développement. Ainsi, en moyenne, et selon les années, plus de 40 % de l'aide alimentaire et des secours d'urgence canadiens est aussi dirigé vers l'Afrique. En ont bénéficié, par exemple, les victimes de glissement de terrain au Maroc, les victimes de la famine en Ouganda ou en Éthiopie, les réfugiés du Zaïre de Somalie.

De plus, près de la moitié du budget de l'ACDI est consacrée à l'aide multilatérale par l'intermédiaire des agences de l'ONU, d'organismes comme le Fonds monétaire international ou de diverses banques régionales, sans compter les divers programmes de la Francophonie et du Commonwealth. L'Afrique reçoit ainsi une bonne partie des sommes versées par le Canada à ces organismes internationaux. À cela s'ajoute un grand nombre d'organismes non gouvernementaux qui reçoivent une bonne partie des ressources financières destinées à leurs projets directement du gouvernement canadien, sans parler d'institutions qui se consacrent à la recherche sur des questions de développement. Le Centre de recherches pour le Développement international s'applique à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en voie de développement. Parmi le millier de projets qu'il a déjà financé depuis sa fondation en 1971, une grande partie visait les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

Face à cet éventail d'instruments et d'activités et compte tenu de la situation économique au Canada, je ne vous cache pas que l'actuel gouvernement du Canada se propose de revoir toutes ses activités dans le but d'en augmenter l'efficacité.

J'aborde donc mon mandat comme ministre des Relations extérieures en m'appuyant sur ces faits. Veuillez bien croire que j'ai la ferme volonté de tout mettre en œuvre pour que les liens qui unissent le Canada et l'Afrique continuent à se resserrer. Avec mes collègues du Conseil des ministres, nous comptons nous assurer que les moyens que nous mettrons en œuvre pour y parvenir reflètent d'une part les volontés de nos populations respectives, et qu'ils soient, d'autre part, les mieux adaptés aux objectifs fixés. J'entreprends donc ma tâche sans idée préconçue; je suis certaine que les mois à venir me donneront l'occasion de revoir et la conception et le choix des principaux instruments de notre politique étrangère à l'égard de l'Afrique.

À cette fin, un certain nombre de prémisses nous sont déjà connues et sont peu susceptibles de changer à courte ou à moyenne échéance.

Par ceci, j'entends, par exemple, le fait que la population canadienne dans son ensemble a toujours été et continue d'être favorable aux programmes d'aide au développement, tout en désirant avoir la certitude que l'aide aille à ceux qui en ont véritablement besoin, et que les projets soient rentables du point de vue du développement, au sens social du mot.

Deuxièmement, les relations bilatérales se développent toujours selon une certaine affinité culturelle. L'attrait qu'exerce l'Afrique sur nous tient certainement, en partie, au fait que nous ayons les mêmes « mères patries ». Notre appartenance au Commonwealth nous a certainement appris à mieux connaître

l'Afrique anglophone; la langue et la culture française nous ont rapprochés de l'Afrique francophone et nous ont amenés à jouer un rôle important dans l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). De plus, nous croyons qu'il est dans notre intérêt de cultiver notre image biculturelle à l'étranger.

Troisièmement, les Canadiens attachent une importance considérable non seulement aux relations bilatérales mais, aussi, aux institutions multilatérales. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, le redisait encore la semaine dernière à la tribune de l'ONU en suggérant un certain nombre de moyens susceptibles de donner une efficacité plus grande à cette organisation mondiale. À côté de celle-ci, le Commonwealth et la Francophonie dont je viens de parler contribuent en de nombreuses façons à intensifier et à diversifier nos relations avec l'Afrique. Et j'évite l'énumération des institutions multilatérales dont nous sommes membres actifs : mais c'est un fait que le Canada n'aurait pu s'épanouir sans elles.

Quatrièmement, le Canada fait face à une série de contraintes dont il doit tenir compte s'il veut être réaliste dans son action. Contraintes budgétaires d'abord, qui l'obligent à une concentration tant du point de vue du nombre de pays où il peut prétendre exercer une activité que des domaines où s'exerce cette activité et qui correspondent à ceux où il a acquis une compétence reconnue sur la scène mondiale. Contrairement à d'autres pays plus peuplés ou ayant acquis au cours des siècles une plus vaste connaissance des pays du tiers monde, le Canada ne possède pas encore suffisamment de gestionnaires dotés de l'expérience nécessaire à la conduite de projets mis en œuvre dans des contextes géographique, culturel et économique différents des siens. D'où l'importance de plus en plus grande que nous voulons attribuer aux organisations non gouvernementales dont certains des cadres, ayant passé une bonne partie de leur vie en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, possèdent cette expérience.

Cinquièmement, on assiste depuis quelques années à un intérêt de plus en plus grand de la part des gens d'affaires canadiens à prendre pied sur le continent africain. Certes, les chiffres sont encore modestes mais leur progression est nette. Que l'on songe au fait que, sur une période de cinq ans, soit de 1978 à 1982, le volume tant de nos exportations que de nos importations a triplé et que l'Algérie, par exemple, constitue maintenant l'un de nos principaux partenaires commerciaux à l'échelle mondiale. Une tendance s'amorce donc que nous espérons bien voir s'accélérer dans les années à venir.

Enfin, la paix et la stabilité régionale sont des conditions essentielles au développement économique et commercial. Lorsqu'on le lui demandera, le Canada continuera donc à apporter son concours à la solution des grands conflits qui surgissent sur le continent. De la même façon, le peuple canadien attache une très grande importance à la question des droits de l'homme, du sort des réfugiés ou du respect de la personne et il s'agit donc là d'une des valeurs qui ne peut qu'inspirer la politique étrangère canadienne, quels que soient l'endroit et les circonstances en cause.

Comme je l'ai déjà dit, j'aborde mes responsabilités et en quelque sorte l'étude des relations entre l'Afrique et le Canada dans un esprit ouvert. Mais à partir des données que je viens d'énumérer, un certain profil s'impose déjà. Les problèmes du développement, je puis vous l'assurer, resteront au

premier plan des préoccupations de notre gouvernement. Mon collègue, M. Wilson, a, du reste, confirmé lors de la récente conférence des ministres des Finances du Commonwealth, à Toronto, que le Canada avait encore comme objectif de consacrer, d'ici 1990, 0,7 % de son produit national brut aux programmes de développement. Néanmoins, des changements pourraient s'avérer nécessaires dans le choix des moyens auxquels recourra notre gouvernement pour accroître l'efficacité des outils dont nous disposons.

Dans les mois qui vont suivre, je compte me rendre dans quelques pays afin de constater sur place les effets de cette crise qui frappe si particulièrement les pays africains et de discuter avec certains gouvernements des moyens qui permettraient au Canada de jouer un rôle plus efficace dans ce dossier et dans tout domaine lié à l'existence de relations internationales étroites. Je m'informerai des travaux et conclusions de groupes tels que le vôtre et je n'hésiterai pas à discuter franchement de la part de responsabilité de chacun dans l'édification d'un monde meilleur. Soyez persuadés que je mettrai dans cette entreprise toute mon énergie : je tiens à améliorer l'ensemble de nos programmes dans l'intérêt mutuel de l'Afrique et du Canada.

Je souhaite, en terminant, que vos assises remportent un très grand succès. Merci.

S/C